

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

Principales actions concrètes

1 / Les grands objectifs du projet de loi

- **Réduire de 40 % de nos émissions de gaz à effet de serre en 2030** et les diviser par quatre en 2050, par rapport à 1990 ;
- **Porter la production d'énergie renouvelable à 32 %** de notre consommation énergétique finale en 2030 ;
- **Plafonner à 63,2 GW la puissance nucléaire installée en France** soit son niveau actuel ;
- **Diminuer notre consommation d'énergie de 20 % en 2030.**

2/ Économiser l'énergie dans les bâtiments et maîtriser les factures

- **Construire des « bâtiments à énergie positive » et profiter de la réalisation de travaux importants** (ravalement, toiture, extension...) **pour améliorer significativement la performance énergétique** de tous les bâtiments ;
- **Permettre un tiers financement par des sociétés publiques.** Cette nouvelle disposition permet l'avance des fonds aux particuliers souhaitant engager des travaux ;
- **Généraliser les compteurs individuels** de chaleur dans les immeubles pour permettre aux usagers de connaître et mieux maîtriser leur consommation et **renforcer l'information donnée aux usagers sur leur consommation** grâce au déploiement des compteurs intelligents d'électricité (Linky) et de gaz (Gazpar).

3/ Promouvoir des transports plus propres

- **Déployer des véhicules propres** dans les flottes publiques et implanter systématiquement **des points de charge pour les véhicules électriques dans les bâtiments publics et privés** ;
- **Mettre en place une prime à la conversion** des véhicules les plus polluants par des véhicules propres. Le cumul du bonus pour l'achat d'un véhicule électrique et de la prime à la conversion pourra atteindre 10 000 €.

4/ Produire moins de déchets et mieux les valoriser

- **Interdire la distribution de sacs plastiques à usage unique** à compter du 1er janvier 2016 **pour encourager le développement des filières d'emballages bio-sourcés** ;
- **Mettre en place un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire** dans les services de restauration collective et généraliser le tri à la source des déchets alimentaires d'ici 2025 ;
- Créer un **réseau de déchetteries professionnelles du BTP** d'ici le 1er janvier 2017 et valoriser 70% des déchets du BTP à l'horizon 2020.



5/ Développer les énergies renouvelables

- **Mettre en place un nouveau dispositif de soutien aux énergies renouvelables** avec la possibilité de vendre directement sur le marché de l'électricité produite tout en bénéficiant d'une prime ;
- **Faciliter et encourager la participation des collectivités et des citoyens au capital** des sociétés de projets pour les énergies renouvelables locales.

6/ Renforcer la sûreté de nos installations nucléaires

- **Renforcer des moyens de contrôle et les pouvoirs de l'Autorité de sûreté nucléaire** et créer un nouveau **cadre réglementaire pour la poursuite de l'exploitation des installations nucléaires au-delà de 40 ans.**

7 / Simplifier la réalisation des projets

- **Simplifier les procédures, raccourcir les délais de recours et généraliser à toute la France l'expérimentation du permis unique** pour les éoliennes, les méthaniseurs et les installations soumises à la loi sur l'eau (dont les ouvrages hydroélectriques) ;

8 / Piloter la politique énergétique de la France, dans l'hexagone et dans les Outre-mer

- Instaurer **une stratégie nationale bas carbone** pour améliorer notre politique d'atténuation du changement climatique et une **programmation pluriannuelle de l'énergie** qui fixe des objectifs sur 5 ans ;
- Mettre en place un **chèque énergie** pour aider les ménages disposant de revenus modestes à payer leur facture ;
- **Faire des Outre-mer des territoires d'excellence environnementale.**

